



Soutien à la participation des doctorants aux manifestations scientifiques

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à candidatures pour son programme de « Soutien à la participation des doctorants aux manifestations scientifiques » pour l'année 2016.

Ce programme entend favoriser la participation des étudiants inscrits en doctorat dans un établissement supérieur et/ou de recherche membre de l'AUF, à des manifestations scientifiques (colloques, congrès...) organisées à l'étranger.

Le soutien proposé couvre les frais de subsistance pour une durée maximum de 04 jours consécutifs. Il a pour objectif d'aider les étudiants doctorants invités à présenter une communication orale dans une manifestation scientifique.

Le formulaire de candidature dûment complété en ligne, accompagné de toutes pièces demandées doit être déposé (en ligne) au plus tard, **2 mois avant la date de la tenue de la manifestation scientifique** à laquelle le candidat participera.

De plus amples informations sur ce programme sont disponibles au site web suivant :

www.auf.org/allocations/mobilites-bm-2016-soutien-la-participation-des-doc

Une copie du formulaire de candidature devra parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
